

# Communiqué de presse

Paris, 15 avril 2021

## La cour d'appel de Versailles confirme que Veolia a pleinement respecté ses obligations à l'égard des salariés de Suez à l'occasion de l'acquisition des 29,9 %

Dans un arrêt rendu le 15 avril 2021, la cour d'appel de Versailles constate que Veolia a respecté les droits et attributions des instances représentatives du personnel de Suez en transmettant les documents et les informations susceptibles d'être communiqués au stade de l'acquisition des 29,9 % de Suez auprès d'Engie.

Cette décision confirme définitivement Veolia dans ses droits d'actionnaire.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

### Contacts

---

#### Relations Presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Edouard de La Loyère  
edouard.de-la-loyere@veolia.com  
+33 (0)6 76 47 14 44